

## Réunion électrique autour du projet d'antennes relais à Cyprian

**Téléphonie mobile.** Habitants du quartier et militants ont exprimé leurs inquiétudes et écouté les explications de spécialistes, jeudi à la maison sociale.

« Éteignez les portables. Il y a des personnes électro-sensibles ici ! » La première prise de parole, consécutive à la sonnerie d'un téléphone, a donné le ton d'une réunion publique, jeudi soir à la maison sociale de Cyprian/Les Brosses. Une réunion consacrée au projet d'installation d'antennes relais de téléphonie mobile sur une résidence au 119, de l'avenue Paul-Krüger. Y participent des représentants de la mairie, de l'Agence nationale des fréquences (ANFr) et de Free Mobile, l'opérateur porteur du projet.

Les uns et les autres viennent éclairer ou tenter de rassurer des habitants du quartier. Hostiles à l'installation, certains ont constitué un collectif baptisé Prévention Cyprian, adressé



■ Les techniciens ont parfois été traités avec un manque de courtoisie. Photo Y. Ponnnet

une pétition de quelque 200 signataires à la mairie et introduit un recours gracieux visant à interdire la pose des antennes.

Un recours nul et non avenu, est-il indiqué, parce qu'il n'a pas été notifié à l'opérateur. En tout état de cause, les opposants aux antennes se voient confirmer que l'installation, acceptée par un propriétaire, ne nécessite qu'une déclaration préalable à travaux.

### « C'est interdit de diriger un faisceau vers une école »

Certes, la Ville et les opérateurs ont signé des chartes, en 2006 et 2013, visant à renforcer les obligations des entreprises de téléphonie mobile. Mais cette démarche ne change pas grand-chose sur le fond : les maires ont une capacité très limitée d'action dans ce domaine. Les collectivités locales sont souvent à l'origine de demandes de mesures de champs électromagnétiques aux abords d'antennes relais. Mais avant l'installation d'une antenne, l'opérateur doit seulement fournir une estimation des émissions à venir.

Le projet de Free est loin en dessous des seuils légaux (41 à



■ Une réunion rendue obligatoire par un changement de législation, d'après une association. Photo Yannick Ponnnet

61 volts/mètre en fonction des fréquences utilisées). Ce qui ne satisfait pas les riverains. D'une part, les mesures estimatives ne prennent pas en compte les émissions des autres opérateurs.

D'autre part, les plus remontés des opposants présents ce jeudi - qui ne résident souvent pas sur le quartier - soulignent leur refus de seuils qu'ils trouvent encore trop élevés.

Président de l'association Coordination citoyenne antennes-relais Rhône-Alpes/Robin des Toits, Jean Rinaldi réclame un seuil d'exposition maximal abaissé à 0,6 volt/m. Un seuil qui ne permet pas de faire fonctionner un réseau, selon un expert de l'ANFr, Jean-Benoît Agnani.

« Le 0,6 volt/mètre n'est appliqué nulle part dans le monde affirme celui, aussitôt contesté

par Jean Rinaldi. « Je suis venu pour vous rassurer », souligne Enrique Torres, responsable Collectivités territoriales chez Free Mobile.

À plusieurs reprises, les intervenants mettent l'accent sur d'autres sources d'exposition (four à micro-ondes, WiFi, etc). À commencer par le téléphone portable lui-même, considéré comme potentiellement bien plus dangereux pour la santé que les antennes relais. Mais les spécialistes ont du mal à convaincre un auditoire inquiet. « On nous endort », lâche un habitant du quartier. Quelques arguments font mouche cependant.

Adjointe au maire en charge notamment de la santé, Agnès Thouvenot peut expliquer à des habitants ayant eu le sentiment d'être peu écoutés, comment, en période de campagne

électorale, la municipalité était soumise à un devoir de réserve. L'élu annonce aussi la création d'une commission dédiée aux antennes relais et son souhait d'y voir associer des citoyens. De quoi calmer le jeu ?

À l'échelle locale, peut-être. Mais le projet a pris une dimension qui dépasse les limites du quartier. « Ici, le faisceau est orienté vers une crèche. C'est interdit de diriger un faisceau vers une école. On ne laissera pas faire », annonce Jean Rinaldi. ■

Y.P.

Des sites internet ont été cités durant la réunion ([www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)/[www.cartoradio/web/#](http://www.cartoradio/web/#) et [www.recevoirlatnt.fr/](http://www.recevoirlatnt.fr/)). Une participante a invité à effectuer une recherche sur le Net avec les mentions « OMS » et « 31 mai 2011 » pour connaître la position de l'Organisation mondiale de la santé.

## 24 HEURES EN VILLE

### 24 HEURES DE L'INSA Un programme très chargé, ce samedi

Le festival étudiant les 24 heures de l'Insa a commencé ce vendredi soir, avec une première soirée de concerts. Toute la journée, ainsi que ce dimanche, des animations sont organisées à destination de tous.

Sportives ou culturelles, à sensations fortes ou plus douces, méconnues ou médiatisées, les animations sont 100 % gratuites et disséminées sur le campus.

Le moment fort de la journée est le coup d'envoi de la course cycliste, ce samedi à 14 heures. Enfin, dès 19 h 30, la seconde

soirée de concerts sera lancée (seuls les concerts sont payants). Programme complet sur : [24heures.org](http://24heures.org) Attention, le campus est fermé à la circulation tout le week-end.

### GRATTE-CIEL

#### Sous la ferraille, les fleurs ?

La friche calée dans un redent de la rue Michel-Servet n'a pas le visage que les riverains auraient pu attendre... Il avait été question d'y mettre des fleurs. Ou du blé. À défaut de voir un petit coin de verdure au pied des immeubles, on trouve, depuis quelques semaines, un amas de ferrailles (notre photo). Les tours de l'entrée nord des Gratte-Ciel étant en travaux, le



Photo Léa Vezin

petit terrain a été reconverti : il sert aux entreprises chargées de l'isolation à entasser la ferraille des échafaudages. Il faudra donc attendre quelques mois avant que la friche ne soit libérée et que, peut-être, les fleurs viennent en égayer l'aspect.

## FLACHET 3<sup>e</sup> festival différence diversité ce samedi

À l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du Fest'dif (festival de la différence et de la diversité), des festivités sont organisées par la Miete (Maison des initiatives de l'engagement du troc et de l'échange). L'événement se déroule, ce samedi, à la cité scolaire René-Pellet.

La différence, c'est le maître mot de ces manifestations : le Fest'Dif est né de la volonté de bénévoles de créer un moment de convivialité festive sur les thèmes de la différence et de la diversité.

Au programme ?

La manifestation débute à 11 h 30, avec un défilé festif dans les rues. À 14 h 30 des

épreuves du Rallye handicap seront organisées autour du torbal, du kimbal, de l'escalade...

Et, tout au long de l'après-midi, le public pourra profiter d'ateliers participatifs divers et variés et de spectacles.

À 18 heures, une danse collective et un apéritif sont prévus, avant le début d'un concert de groupes musicaux locaux.

Une journée riche en festivités, à l'initiative d'associations qui souhaitent créer un espace de partage autour d'un idéal commun d'accessibilité à la culture, aux loisirs et à l'engagement citoyen. ■